

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1444

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin,
M. Iordanoff, M. Julien-Lafferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie,
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 8

Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« 8° Des avancées réalisées concernant le renforcement de l'Europe de la défense ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition du groupe Écologiste-NUPES souligne l'engagement de la France en faveur d'une Europe de la défense plus forte et plus unie. Ce n'est pas seulement une question de capacités militaires, mais aussi de volonté politique, de coopération et de solidarité entre les États membres.

Elle marque également l'importance de rendre compte régulièrement de ces progrès pour assurer la transparence, la responsabilité et le soutien public à l'Europe de la Défense.